



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
PAYS DE LA LOIRE



**3 juin 2020**

## **Dire non à l'assouplissement des règles d'utilisation des pesticides près des habitations !**

**Jusqu'au 13 juin 2020, les citoyens des Pays de la Loire sont invités à donner leur avis sur des projets de chartes visant à réduire les distances d'utilisation des pesticides par l'agriculture à proximité des habitations. FNE Pays de la Loire, la LPO Pays de la Loire, Bretagne Vivante et l'UFC Que Choisir Pays de la Loire appellent les citoyens à se prononcer contre ces chartes qui n'ont d'autre ambition que de faire perdurer l'utilisation massive de ces molécules chimiques nocives.**

### **Réduire des distances d'utilisation déjà beaucoup trop faibles**

Si les chartes actuellement en concertation sur le site de la chambre d'agriculture<sup>1</sup> ont officiellement pour objet de favoriser le dialogue entre agriculteurs et riverains, c'est un tout autre objectif que les tenants de l'agriculture intensive ont en tête : réduire les distances minimales d'application à respecter vis-à-vis des propriétés voisines, fixées en principe à 10 mètres pour les cultures hautes et 5 mètres pour les autres.

*« Alors que les distances prévues par la réglementation nationale sont déjà largement insuffisantes pour protéger efficacement les riverains des parcelles traitées, les chartes proposées par la chambre d'agriculture visent à les réduire de moitié et même à les supprimer purement et simplement si l'habitation est occupée de façon discontinuée ! »* s'indigne Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire. *« Cette diminution du niveau de protection de la santé humaine est inacceptable ».*

### **Une charte à sens unique en faveur des utilisateurs de pesticides**

Contrairement à ce qu'impose pourtant la réglementation nationale, les chartes ne proposent aucune contrepartie à ces assouplissements. C'était pourtant l'occasion pour les exploitants agricoles de s'engager à réduire la quantité de produits utilisés, à planter des haies aux abords des propriétés ou encore à implanter de manches à air permettant de s'assurer de la force du vent lors de l'application. Encore plus grave, ces chartes censées favoriser le dialogue entre agriculteurs et riverains ne prévoient aucune modalité d'information de ces derniers, qu'il s'agisse de la nature des produits utilisés ou de l'imminence d'un traitement. Des moyens techniques existent pourtant en ce sens.

*« Bien qu'elles proclament le "bien vivre ensemble", ces chartes ne prévoient aucun engagement concret en ce sens : elles sont vides »* constate Pierre Guillaume, administrateur référent Environnement-Agriculture de l'UFC Que Choisir Pays de la Loire. *« Les riverains se voient imposer une exposition plus directe aux pesticides sans la moindre contrepartie ».*

---

<sup>1</sup> <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/reglementation-phytosanitaire/mise-en-concertation-des-chartes-dengagement-des-utilisateurs-de-produits-phytos/>

### **Un seul horizon souhaitable : la sortie des pesticides chimiques**

C'est bien vers une sortie des pesticides qu'il faut se diriger pour le salut de la biodiversité, de la santé humaine et, première concernée, de l'agriculture elle-même. « *Les projets de charte actuellement en concertation ne constituent qu'un moyen de faire perdurer un modèle agricole intensif à bout de souffle, tout en donnant l'illusion que les représentants agricoles agissent pour modifier ce modèle* » estime François Halligon, président de la LPO Pays de la Loire. « *Il est temps de sortir de l'affichage, dont ces chartes ne sont qu'un énième avatar, et d'agir réellement pour faire évoluer l'agriculture vers un modèle durable* ».

**Nous invitons ainsi les citoyens à se mobiliser massivement avant le 13 juin 2020 en se rendant sur le site internet de la chambre régionale d'agriculture pour critiquer ces projets de chartes qui constituent un obstacle à une évolution nécessaire de l'agriculture.** Les contributions de nos associations sont disponibles sur les sites internet de celles-ci et détaillent les critiques que nous émettons contre ces chartes.